

L'argumentation dans l'enseignement du français au secondaire : savoir dominé ou savoir dominant ?

Anne Monnier

Groupe de recherche :

J. Dolz, J.-P. Mabillard, C. Silva-Hardmeyer, A. Monnier, C. Tobola Couchepin

Plan de la présentation

- Une énigme
- Questions de recherche
- Cadrage théorique
- Méthode de recueil et d'analyse des données
- Résultats marquants
- Réponse aux questions de recherche et résolution de l'énigme

Une énigme

(en lien avec mon expérience de jurée)

Pourquoi une telle place de l'argumentation dans les examens de la passerelle Dubs?

L'examen de maturité en première langue nationale vérifie:

- *La maîtrise de la langue et la qualité de l'expression.*
- *La connaissance approfondie de plusieurs œuvres de la littérature française.*
- *L'aptitude à saisir un texte littéraire dans ses spécificités.*
- *La compréhension d'une citation philosophique, d'une sentence, d'un aphorisme ou d'une épigramme proposés.*
- *La capacité à porter un regard critique sur un problème actuel ou une expérience personnelle à la lumière d'une citation proposée.*

L'examen de maturité en première langue nationale comporte :

- *Epreuve écrite: dissertation, essai, **plaidoyer**, commentaire composé ou **lettre***
- *Epreuve orale: analyse et interprétation littéraire.*

Questions de recherche

- Quand l'argumentation entre-t-elle dans les curriculums de français et dans les pratiques au secondaire II en Suisse romande?
- Pour quelles raisons ? Est-ce dû à l'*obsolescence* d'autres savoirs?
- Remplacement de l'ancien par le nouveau, coexistence de l'ancien avec le nouveau, ou *sédimentation* des savoirs et des pratiques?
- Enfin, cette introduction s'opère-t-elle de la même manière selon les différentes institutions du secondaire II?

Triple ancrage conceptuel

- Transposition didactique des savoirs savants (Chevallard, 1985) et des pratiques sociales (Martinand, 1986)
- Obsolescence des savoirs (Chevallard & Joshua, 1982)
- Sédimentation des savoirs (Legardez, 2002) et des pratiques (Schneuwly & Dolz, 2009)

Etude de cas sur le secondaire II genevois

École de culture générale (ECG)	Collège (=gymnase)
Enseignement général destiné aux élèves de 16 à 19 ans (3 + 1)	Enseignement général destiné aux élèves de 16 à 19 ans
Institution nouvelle (1972) sans tradition scolaire	Institution pluriséculaire (fondée par Calvin en 1558)
Un produit de la réforme de 1969 qui vise à démocratiser le secondaire post-obligatoire (par l'accueil d'un nouveau public d'élèves)	Réservé à une élite masculine jusqu'en 1969, il devient mixte et gratuit (désormais accès pour tous, en fonction des résultats scolaires)
Maturité spécialisée permettant d'accéder aux hautes écoles professionnelles (santé, social, ...)	Maturité gymnasiale permettant d'accéder à l'université

Source et méthode d'analyse des sources

- **Sources écrites :**
 - Externes aux institutions ([Lettres des directions générales, PV des syndicats enseignants, etc.](#))
 - Internes aux institutions ([PV du des groupes des enseignants de français, programme de français, méthodes d'enseignement de l'argumentation, libellés d'épreuves](#))
- **Sources orales** ([entretiens](#) semi-directifs avec plusieurs professeurs et directeurs de l'ECG et du collège)
- **Bornes chronologiques** : années 70 – début années 2000
- **Jeux d'échelles** : système scolaire – institution – discipline scolaire *français* – argumentation
- **Analyse comparative** du collège (=gymnase) et de l'ECG

1^{ère} période :
un « français » ébranlé dans
ses fondements
(1970 - fin 1980)

Le français : une discipline en crise dans les années 70

La crise générale et publique des années 70 a frappé le système éducatif dans son ensemble. Elle a été à la fois structurelle : elle a touché à l'organisation même du système éducatif : réseaux, filières, orientation sélection... ; politique : elle a interpellé la puissance publique, les gouvernements et leurs politiques éducatives ; et sociale : elle a interrogé l'état de la partition sociale et les rapports de force à l'intérieur de cette partition (une école pour la réussite de qui ?).

Cette crise, générale, a été (et est encore) aussi une crise du français, qu'elle a suspecté dans ses savoirs, dans ses enjeux et dans ses résultats. (Halté, 2008)

Au collège : les exercices constitutifs du français sont ébranlés dans leurs fondements

*J'entre en une humeur noire, en un chagrin profond,
Quand je vois vivre entre eux, les hommes comme ils font. (Le
Misanthrope, Molière)*

Fuir ce monde. Par moments, j'ai envie de fuir ce monde. Car ce monde est impitoyable. Ce monde est dureté ; c'est le brasier où tout se consume, le gouffre où tout disparaît.

Rien n'y résiste, rien n'y subsiste.

Pas même les sentiments altiers des hommes indomptables et purs, ni leurs espoirs, ni leur force non plus.

Tout s'écroule, tout s'anéantit.

Ce monde n'est qu'une plaie dévorée de gangrène.

Et je suis dans ce monde. [...]

(Dissertation d'un élève du Collège Calvin, années 70)

A l'ECG : une école nouvelle tournée vers la production de savoirs nouveaux dans les disciplines de référence

*[Le politique, les directions et les enseignants envisagent] une école **entièrement nouvelle** qui dispense une véritable culture générale, la plus étendue, tout en tenant compte des possibilités intellectuelles des élèves.*

(Commission d'étude pour une Ecole de culture générale, PV n°2, séance du 13 octobre 1969, p. 2.)

*L'enseignement du français **forme un tout**. La lecture (œuvres littéraires, articles de journaux, etc.), l'étude des structures de la langue, l'apprentissage de l'**expression orale et écrite** se font par l'intermédiaire de **textes nombreux** (livres de poche, fascicules d'extraits). [...] Des **travaux en tous genres** (prises de note, résumés, compositions, exposés, ...) contribuent à l'acquisition d'une **expression écrite et orale** correcte.*

(Méthodologie pour le français, PE de 1974, p. 11)

Enseigner le français : une mission devenue impossible à la fin des années 80

La situation de l'enseignement du français à Genève dans la scolarité post-obligatoire présente les caractéristiques suivantes:

- 1. **Intention politique de démocratiser les études** met l'école dans l'obligation d'assurer aux élèves une maîtrise suffisante [...] du français [...]*
- 2. Le **multilinguisme** genevois [...] l'enseignement du français devient de moins en moins celui de la langue maternelle [...] : % des élèves non francophones en augmentation :*
 - collège: de 14,1 % en 1969 à 26,1 % en 1984;*
 - ECG: de 14,9 % en 1972 à 38,7 % en 1984 [...]*
- 3. Dès le 10^e degré, le maître de français est confronté à une nouvelle **hétérogénéité : celles des formations** (que le **renouvellement de l'enseignement du français à l'école primaire** d'une part, et **l'absence de coordination avec le CO** d'autre part, n'ont fait qu'accroître). La diversité des pratiques, des compétences, des métalangages oriente toujours plus l'enseignement vers une individualisation.*
- 4. Cette réalité oblige à développer l'**expression écrite** comme **moyen privilégié d'enseignement**.*

(Dossier de français, UCESG, janvier 1987)

2^{ème} période :
le français reconfiguré par
l'introduction de l'argumentation
(fin 80 – début 2000)

Une introduction de l'argumentation par le biais des formations continues

A Mmes et MM. les participants au séminaire sur l'enseignement rénové du français [...] La matinée vous permettra d'entendre Mme Besson et M. Bronckart sur les nouvelles ouvertures offertes par la rénovation dans l'approche des textes. Il vous appartiendra d'utiliser l'après-midi pour faire part des réactions, des questions, et des propositions de votre école pour la suite.

(Lettre de la Direction générale du secondaire, 9.11.1988)

Il sera organisé un nouveau séminaire sur l'argumentation par Adam et Perrin à Genève du 4 au 11 octobre 1990. Les intéressés doivent écrire à M. X avant le 30 mai.

(Assemblée générale de français de l'ECG, 4 avril 1990)

Au collège, l'argumentation est conçue d'emblée comme un comme « élément de logique au service de l'apprentissage de la dissertation qui « se restructure »

Exemple de stratégie argumentative proposée aux élèves :

Le bonheur n'est pas de faire toujours ce qu'on veut, mais de toujours vouloir ce que l'on fait. (Gregh)

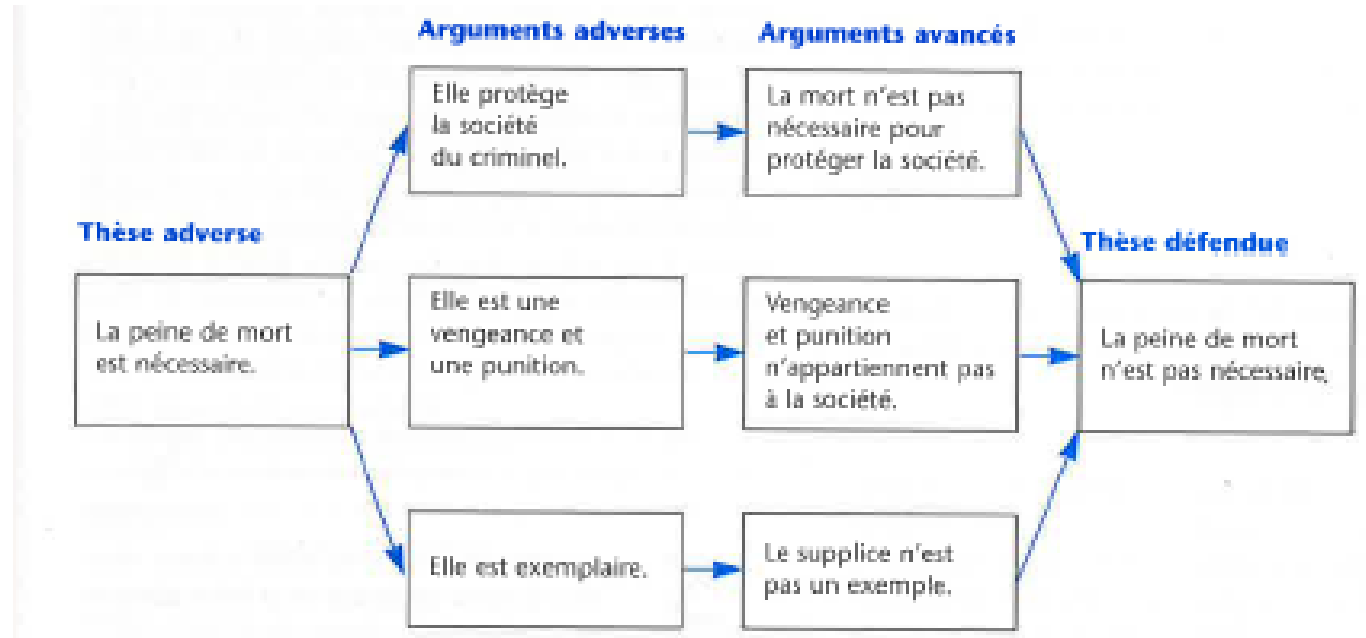
Majeure (définition du bonheur): le bonheur se définit comme **un état constant** de pleine satisfaction de la conscience.

Mineure: l'expérience nous enseigne que l'on ne fait **pas toujours** ce que l'on veut et que bien souvent nos désirs sont contrariés.

Conclusion: Il est illusoire de faire dépendre son bonheur d'un pouvoir que nous n'avons pas, car l'expérience nous enseigne que la satisfaction de nos désirs dépend bien souvent des circonstances extérieures favorables ou contraires, et qu'elle ne saurait donc assurer cet état constant dans lequel réside le bonheur.

(Rychner, M. (1998). Une approche de la dissertation pour le collège. *Éléments de logique*, pp. 43-44)

A l'ECG, il y a adaptation par les enseignants des nouveaux manuels en vigueur sur le marché



La stratégie argumentative de V. Hugo dans *Le dernier jour d'un condamné*. Extrait de la *Méthode pour l'enseignement de l'argumentation à l'ECG* (1999) fondée notamment sur:

Boissinot, A., Jordy, J. & Touzin, M.-M. (1994). *Français, texte et méthodes*. Paris: Bertrand-Lacoste.

Crépin, F., Desaintghislain, C & Pouzalgues-Damon, E. (1996). *Français, méthodes & techniques*. Paris: Nathan (pp. 144-145).

Dolz, J, Noverraz, M. & Schneuwly, B. (2001). *S'exprimer en français. Séquences didactiques pour l'oral et pour l'écrit*. Bruxelles : De Boeck.

Marin, L. & Pérot L. (1990). *Déclic – Français – 5^e secondaire – Cahier d'activités*. Laval: Bouchemin

A l'ECG, une introduction qui touche progressivement les épreuves certificatives, non sans débats

Arguments en faveur d'un examen centré sur l'explication d'un texte littéraire

- Centrer l'examen sur l'explication de texte permet de choisir un texte **plus littéraire** et d'**aller plus loin dans l'explication de texte**
- Le maintien du travail sur l'argumentation n'implique pas qu'il faille centrer l'examen sur ce domaine

Arguments en faveur d'un examen double : explication d'un texte argumentatif + rédaction d'un texte d'argumentation

- Comment évaluer le français écrit [exigé par les formations subséquentes] dans une explication de texte sous forme de questions ?
- Pour que l'argumentation ait du poids aux yeux des élèves, il faut que ce champ soit présent dans l'examen.

(Document interne au groupe de français de l'ECG, 1996)

A l'ECG, l'argumentation finit par reconfigurer le français dans ses exercices et ses domaines

Plan d'études (PE) 1992 : la « dissertation ou essai argumenté » comme exercice en classe et épreuve, articulé à un travail autour du plan, des arguments et de la recherche d'idées dès la 1^{ère} année (résidus de la rhétorique).

Dès 1998 : devient un objet d'un enseignement « élémenté » qui se superpose aux résidus de la rhétorique, et se met au service de la dissertation, à l'instar de l'argumentation dans les PE du lycée en France (Garcia-Debanc, 2001).

PE 2004 : l'argumentation devient un des trois domaines du français à côté de la langue et de la littérature

Retour sur les questions de recherche et résolution de l'énigme

- Argumentation : un objet d'enseignement nouveau dès le milieu des années 90 au collège et à l'ECG
- Son introduction est liée à l'obsolescence des éléments résiduels de la rhétorique qui laissent un espace vide à occuper.
- Elle ne remplace pas les exercices constitutifs de la discipline (dissertation), mais est mise au service de l'apprentissage de ceux-ci (sédimentation des pratiques)
- A l'ECG, elle reconfigure la discipline en devenant un 3^{ème} domaine qui ne se superpose pas à la langue et à la littérature, mais prend le statut savoir dominant qui articule les deux autres, conciliant la finalité culturelle avec la nouvelle finalité de communication de la discipline.
- ET c'est ce qui explique le poids donné à l'argumentation dans le cadre de la passerelle Dubs!

Bibliographie succincte

- Chevallard, Y. & Joshua, M. A. (1982). Un exemple d'analyse de la transposition didactique – la notion de distance. *Recherches en didactiques des mathématiques*, 3 157-239.
- Chevallard, Y. (1985). *La transposition didactique*. Grenoble : La pensée sauvage.
- Legardez A. *et al.* (2002). – Circulation et reproblématisation des savoirs ; l'exemple des enseignements économiques, sociologiques, juridiques et de gestion. Rapport de recherche, Paris : INRP, 12/2002.
- Monnier, A. & Weiss, L. (2013). L'argumentation dans les curriculums de français et de mathématiques du post-obligatoire à Genève. Le cas de l'Ecole de culture générale. *Education & Didactique*, vol. 7, n°3, 97-115.
- Schneuwly, B. & Dolz, J.(dir.) (2009). *Des objets enseignés en classe de français*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.